

## Note d'orientation : Les services de l'eau en zone rurale et leur financement

**Pourquoi ?** : La cible 6.1 de l'objectif de développement durable 6 préconise d'assurer un accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable<sup>1</sup>. Or la plupart des habitants des pays en développement vivent en zone rurale -dans des villages de moins de 1500 personnes, rarement priorisées par les interventions.

L'amélioration de la couverture de l'accès à l'eau potable (AEP) des zones rurales implique d'établir des dispositifs de suivi, gestion et maintenance durable des nouvelles infrastructures ainsi que de celles existantes.

Ainsi un récent « Policy brief » établi à partir d'une étude de cas menée au Kenya<sup>2</sup>, soutient que : « *La réparation rapide des infrastructures grâce à une maintenance professionnelle peut réduire les coûts et augmenter les bénéfices sociaux et économiques des ménages, en particulier pour ceux à faibles revenus et les femmes. (...) Sans développer un modèle de maintenance à long terme, les bailleurs de fonds ou les gouvernements qui investissent dans de nouvelles infrastructures d'eau en milieu rural risquent de reproduire les erreurs du passé, de gaspiller des ressources limitées et de ne pas contribuer à des services AEP durables* ».

**Ces constats sont aujourd'hui largement partagés par les principaux acteurs de terrain.**

### Quels services pour répondre aux enjeux des zones rurales enclavées ?

Si les prérogatives de la gestion et la maintenance des ouvrages AEP ruraux reviennent généralement aux institutions décentralisées ou déconcentrées (communes, services de l'eau du district...), elles sont rarement effectives du fait de la faiblesse des moyens, des capacités disponibles au sein de ces instances ou de l'absence de stratégies ou modèles adaptés pour opérationnaliser des directives nationales.

La gestion communautaire, reposant principalement sur des comités villageois bénévoles, a par ailleurs montré ses limites en matière de viabilité par manque de professionnalisation technique et/ou financière<sup>3</sup>.

**Professionaliser la gestion, le suivi et la maintenance des petits ouvrages ruraux est une condition nécessaire à la pérennité de l'accès à une eau salubre pour toutes et tous.**

Mais l'isolement et la faible capacité et/ou volonté à payer des populations des zones rurales, rendent par ailleurs difficile la délégation d'un service à des gestionnaires privés en particulier dans les zones enclavées<sup>4</sup>.

**Inter Aide a développé dans les différents contextes de 6 pays, des services ruraux de l'eau impliquant une combinaison d'acteurs** organisés à différentes échelles pour répondre efficacement à ces enjeux.

Ces **services professionnels** sans but lucratif délivrent de façon continue une eau de qualité avec des tarifs adaptés et inclusifs à plus **de 1.6 Millions d'usagers et usagers de 6 800 points d'eau public ruraux.**

### Caractérisation des principaux modèles de services de l'eau appuyés par Inter Aide :

Les modèles de services de l'eau, conformes aux orientations et réglementations nationales, sont développés selon les besoins du terrain et au bénéfice de familles situées en zones rurales isolées, densément peuplées.



Maintenance d'une PMH par un artisan réparateur, Bombali, Sierra Leone, 2022

Ces services permettent la gestion, le suivi et maintenance durable de points d'eau villageois publics (bornes fontaines ou puits équipés de pompes à motricité humaine).

Qu'il s'agisse de maintenance curative, préventive ou de service de l'eau garanti prépayé (forfait annuel par point d'eau), les **recettes provenant du paiement du service des usagers ne couvrent qu'une partie des**

**coûts total liés à la professionnalisation et à la mise en œuvre de ces services (27% à 6% selon les contextes ; correspondant généralement aux coûts des opérateurs-maintenanciers locaux, des pièces détachées et du transport).**



Fontainier et cliente du service, région Analamanga, Madagascar, 2023

<sup>1</sup> <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd6-garantir-l-acces-de-tous-a-l-eau-et-a-l-assainissement-et-assurer-une>

<sup>2</sup> [https://www.smithschool.ox.ac.uk/sites/default/files/2022-02/Kitui-maintenance-policy-brief\\_0.pdf](https://www.smithschool.ox.ac.uk/sites/default/files/2022-02/Kitui-maintenance-policy-brief_0.pdf)

<sup>3</sup> Ce constat est désormais repris dans certains documents d'orientation nationale, comme dans le [Cadre national pour l'exploitation et maintenance des infrastructures d'eau rurales](#), en Ouganda (page 10)

<sup>4</sup> En effet si les gestionnaires privés assurent souvent efficacement le rôle de délégataire de gestion d'ouvrages AEP dans des petits centres ou des bourgs (>3000 hab) urbains, ils sont peu enclins à gérer efficacement des lots de petits ouvrages et point d'eaux ruraux faute de rentabilité minimale.

Modèles	Madagascar	Ethiopie	Sierra Léone	Malawi
Modes de gestion	Maitrise d'ouvrage communale avec délégation de service à des ONG locales (Soakoja, Tehyna)	Gestion associative professionnelle (Fédérations) renforcée par les services déconcentrés	Services de maintenance assurés par des associations de réparateurs de pompes conventionnés	Services de maintenance assurés par des opérateurs privés conventionnés
Opérateurs principaux	ONG locales professionnelles en gestion-maintenance (Soakoja et Tehyna)	Fédérations d'usagers indemnisant un Agent de l'Eau par kebele (8 Points d'eau en moyenne)	Techniciens réparateurs (indépendants, conventionnés, certifiés), organisés en associations.	Techniciens réparateurs (indépendants, conventionnés, certifiés).
Autres acteurs clés du service	Communes rurales et représentantes des usagers	<i>Woreda Water Office</i> : personnes focales (très impliquées)	<i>Water Departments</i> : personnes focales (implication croissante)	<i>Water Departments, Traditional Authorities, Area Development Committees</i>
Acteurs périphériques	DREAH	Personnes focales Zones / Régions	Boutiques conventionnées	Boutiques conventionnées (ESS-ESS)
Inter Aide (activités de professionnalisation et d'appui au service)	Appui stratégique, suivi-évaluation, sensibilisation, Financement postes de direction et gestion	Appui stratégique, coordination, analyse de donnée, formation et suivi évaluation	Appui stratégique et accompagnement organisationnel et stratégique, collecte de données, formations	Appui stratégique et accompagnement organisationnel et stratégique, collecte de données, formations
Infrastructures	Bornes fontaines et kiosques (réseaux gravitaires) et PPMH	Bornes fontaines (réseaux gravitaires)	Puits équipés de Pompes à motricité humaine (PPMH India Mark II)	Forages équipés de Pompes à motricité humaine (Afridev)
# points d'eau (PE) publics gérés*	826	1 346	2 816	1 605
Population desservie (estimations)*	125 000	370 000	770 000	321 000
Mode de tarification	Forfaitaire annuel par point d'eau pour service garanti (691), volumétrique (135)	Forfaitaire annuel prépayé par point d'eau pour service garanti	Forfaitaire par intervention	Forfaitaire par intervention+ achat pièces détachées
Recettes annuelles (tarif) moy. / PE*	50,30 €	78,80 €	4,70 €	58,50 €

\*Données Inter Aide 2023

## Comment financer les services ruraux de l'eau afin qu'ils puissent assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable ?

L'expérience de terrain d'Inter aide souligne la nécessité de subventionner la professionnalisation des services ruraux d'eau potable ainsi que certaines de leurs fonctions qui ne pourront pas être, à court terme, seulement financés par le tarif appliqué aux usagers.

Le document déjà cité soutient également que : « *Dans le secteur de l'eau en milieu rural, les gouvernements et les bailleurs de fonds ont traditionnellement investi dans de nouvelles infrastructures et supposé que les utilisateurs de l'eau financeraient les activités d'exploitation et de maintenance ultérieures. L'attente selon laquelle les usagers de l'eau en milieu rural couvrent la plupart - sinon la totalité - des coûts d'exploitation et de maintenance est ancrée dans les politiques en Afrique ; cependant, dans de nombreux cas, cette attente s'est avérée irréaliste* ».

Tandis qu'un document de capitalisation de l'expérience de plusieurs pays proposant une approche globale pour la mise en place des services de maintenance professionnalisés<sup>5</sup> affirme qu'« *un pilier fondamental est le financement, en reconnaissant que les revenus des consommateurs ne peuvent à eux seuls financer les prestations de maintenance. Les leçons d'expériences en zone rurale suggèrent que des subventions seront nécessaires, au moins à moyen terme, pour soutenir des services de haute qualité (...) et combler l'écart entre les revenus tarifaires et les coûts opérationnels des acteurs professionnels de maintenance* ».

Cet enjeu du **financement des services de l'eau ruraux avec un « panachage des 3 T »<sup>6</sup>** est donc désormais reconnu par différentes études et acteurs au niveau international.



Paiement du forfait annuel de 3 Bornes fontaines pour le service Soakoja, CR Ankazodandy,

<sup>5</sup> [https://www.globalwaters.org/sites/default/files/a\\_roadmap\\_for\\_system\\_strengthening\\_final.pdf](https://www.globalwaters.org/sites/default/files/a_roadmap_for_system_strengthening_final.pdf)

<sup>6</sup> Tarif (usagers)/ « Taxes » (contribution des institutions gouvernementales centrales ou locales au service) / Transferts (subventions internationales).